

Lagraulière Infos

Lagraulière, hier...



Inauguration de l'exposition

« Arts et couleurs graulérois »



Travaux de voirie à Blanchefort



Déversoir d'orage « route de la Gare »

SOMMAIRE

- Page 2: le mot du maire
- Page 3: médiathèque Marimar
- Page 4 et 5: travaux et finances
- Page 6 et 7: groupe scolaire
- Page 8: élagage et Vézère ardoise
- Page 9: pesticides et déchets
- Page 10: saison estivale et EHPAD
- Page 11: prévention des seniors et artistes graulérois
- Page 12: population
- Page 13 à 15: syndicats intercommunaux
- Page 16 à 20: associations
- Page 21: comité de jumelage et poème
- Page 22 et 23: fête de la pomme
- Page 24: randonnées et journée du patrimoine

Mairie

1 place de la Mairie

19700 Lagraulière

☎ 05 55 73 71 04

☎ 05 55 73 25 28

✉ mairie.lagrauliere@wanadoo.fr

💻 www.lagrauliere.correze.net

Secrétariat de mairie:

du lundi au samedi 9h-12h et 14h30-18h
(fermeture au public le mardi après-midi)

Rencontre avec le maire sur rendez-vous



Comme chaque année qui se termine, il est temps de faire le bilan de l'année écoulée. Les projets établis fin 2010 ont été réalisés en 2011 grâce à un budget équilibré. Une grande vigilance nous oblige cependant à engager nos dépenses avec discernement. Notre ressource fiscale est diminuée suite à la part prise par les nouvelles compétences de la Communauté de communes. Le désengagement de l'Etat se fait sentir au niveau des dotations attribuées qui n'évoluent plus ou disparaissent, et dans les missions qui ne sont plus exercées par ses services déconcentrés (ingénierie, suivi des travaux, études préalables...).

Notre Communauté de communes, depuis le 1^{er} janvier 2012, s'est transformée en Communauté d'agglomération avec l'intégration de la commune de Gimel-Les-cascades. Elle regroupe à ce jour 37 communes pour une population de 42 491 habitants. L'Etat ne voulant plus de communes isolées,

le rattachement à une structure intercommunale est désormais obligatoire. Cette transformation fait suite au transfert de compétences exercées jusqu'ici par les communes et qui relèvent désormais du ressort de cet établissement public de coopération intercommunale. Petite enfance, centre de loisirs sans hébergement, transport urbain, étude sur l'offre de soin, politique de la ville, lecture publique... ont été transférées et d'autres compétences se développent comme l'ingénierie et la commande publique, la collecte et le traitement des déchets, la culture, le sport, l'action sociale...

La nouvelle compétence communautaire « voirie », effective depuis le 1^{er} avril 2011, est l'une de celles qui a suscité le plus d'interrogations et d'oppositions. Elle concerne les « voies communales d'intérêt communautaire », c'est-à-dire presque l'ensemble de nos voies communales. Les chemins ruraux restent du domaine de compétence des communes. Dans le cadre de cette compétence, la commune a bénéficié cette année de la réfection et du goudronnage de la route de Blanchefort jusqu'au Chatenet ainsi qu'une partie de la route de Joujoux conformément au programme établi par le Conseil municipal. Les travaux d'entretien et d'exploitation courants (bouchage de nid de poule, débroussaillage de printemps, fauche d'automne, saignées...) relèvent aussi de la compétence communautaire mais restent effectués par les agents communaux via une convention de mise à disposition de service.

L'effectif à l'école est toujours en progression. 121 élèves étaient inscrits le jour de la rentrée et 5 postes et demi en fonctionnement. Le projet d'agrandissement est devenu urgent! La décision du Conseil municipal est de construire une nouvelle cantine scolaire. L'étude étant bien avancée, l'achèvement des travaux est prévue pour la fin de l'année 2012.

L'autre gros projet pour 2012 est la continuité du plan d'aménagement de bourg de la « route du Foirail » jusqu'au quai et la « rue des écoles ». La phase initiale consiste en l'élaboration d'une étude sur les perspectives d'évolution du centre-bourg prenant en compte l'urbanisation, la population, les commerces... Elle aboutira à une proposition de cahier des charges servant de base à la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux. Ce projet d'ampleur nécessite aussi préalablement la réfection des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de défense incendie, notamment dans la route du Foirail.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons pour cette nouvelle année santé, bonheur et réussite.

Le Maire, Françoise Laurent

Lagraulière Infos

Adresse: mairie de Lagraulière

Téléphone: 05 55 73 71 04

Fax: 05 55 73 25 28

Email: mairie.lagrauliere@wanadoo.fr

Site: www.lagrauliere.correze.net

Tirage: 550 exemplaires

Photos: A. Bonnot, JM Chastanet, associations, L. Mournetas, Vézère ardoise, école, F. Laurent, M. Riebel, jumelage, M. Peyrat

Publication: F. Laurent

Rédaction: A. Bonnot, P. Gabino, JM Chastanet, F. Daubec, M. Chastanet.

Impression: La Gutenberg (Tulle)

Reconnaissez-vous ce carrefour
très fréquenté de la commune?



Médiathèque MARIMAR Animations pour tous

La médiathèque propose depuis septembre de nouveaux ateliers. Toutes les générations sont concernées: des plus jeunes aux plus anciens. Venez vite les découvrir et partager avec d'autres vos envies, vos savoir-faire, vos émotions... Ces ateliers sont conduits par Maryse Tournadre avec l'heureuse aide de bénévoles qui participent au développement des services que nous vous proposons. Serge Joulin apporte un appui technique à l'atelier informatique et Colette Guillou organise le club de lecture « au fils des mots ». L'atelier « bébés lecteurs » connaît un vif succès, c'est pourquoi il a été mis en place sur 2 plages horaires. Rappelons que cet atelier est ouvert aux bambins jusqu'à 3 ans avec leurs nounous, parents et grands-parents. Nous souhaitons que cet atelier soit un moment d'échange pour les enfants mais aussi pour leurs accompagnateurs. Notre engagement pour le développement de notre médiathèque marque notre volonté de mettre au service de la population un équipement culturel à la portée de tous. Le programme des animations avec les différents horaires et le détail

des thèmes est proposé tous les 2 mois avec à chaque fois des nouveautés. Par exemple pour la rentrée, d'anciennes photos de l'école de Lagraulière ont été exposées, et certaines remontaient au début du 20^e s. En décembre, nous avons voyagé au cœur des Balkans et de l'Europe centrale à travers l'âme tzigane, découvert Grock le plus grand clown du 20^e s., écouter les œuvres locales (le groupe Tend'm, l'écrivain Gilbert Bordes, les aventures de Simone, agent de liaison pendant la 2^{de} guerre mondiale), rencontré l'auteure Christine Gauthier Bravard, veillé pour les contes de Noël du Petit Renne. Le programme est disponible sur papier en mairie ou la médiathèque, et bientôt en ligne sur le site de la commune. L'animation des ados reste la plus délicate. Toutefois, nous allons bénéficier dès le printemps de PS3, et de Wii en fin d'année, de la part de la Biblio-



thèque départementale de prêt (BDP). Les jeux de société traditionnels continueront d'être proposés car ils restent indémodables. Le Conseil général, via la BDP, reste un partenaire essentiel dans le fonctionnement de notre structure: prêt de documents, d'expositions, aide financière de 2000€ en 2011 pour l'acquisition de nouveaux documents... Les liens avec Communauté de Communes, via les bibliothèques et médiathèques du territoire communautaire tendent à se développer.

Des ateliers animés...

« Atelier informatique » tous les mardis (17h-18h15): une aide informatique pour tous ceux qui veulent découvrir les possibilités qu'offrent l'outil informatique (Internet, traitement de texte...).

« Le jardin sonore » tous les vendredis (17h-18h): un moment de détente autour de la musique, d'artistes peintres, de spectacle

« Le temps des histoires »: tous les jeudis (9h45-11h15): lecture suivie pour adultes

« Au fils des mots »: club lecteurs qui se réunit une fois par mois pour parler des lectures du moment, des livres aimés et à faire découvrir aux autres

« Ados party » les lundis et jeudis pendant les vacances scolaires

« Bébés lecteurs » tous les jeudis et vendredis de 11h15 à 11h45: comptines, éveil visuel, musical, petits jeux... pour les 0/3 ans

...et d'autres nouveautés

« Les rencontres du week-end »: tous les 2 mois, accueil d'un auteur le week-end pour une séance de dedicaces et d'échanges

A chaque vacances scolaires, une « soirée à thème » sera proposée (contes, documentaires...)

Service de « portage de livres »: une sélection d'ouvrages proposée à votre domicile sur simple inscription

« Expositions »: objets anciens, œuvres...

« Les p'tites frimousses »: accueil scolaire 2 fois par semaine

« Les coups de coeur » proposés par le Club lecture affichés et indiqués dans les programmes

UN AVANT-GOÛT POUR 2012

« Les Vertiges du tacot », exposition du 14 février au 1^{er} mars prêtée par le Syndicat mixte des itinéraires du Transcorrèzien et du POC

Rencontre avec **Christophe Jerrétie** qui présentera son livre « **La gare d'Ussel et son quartier** » des éditions Monédières samedi 18 février à 15h

« les Corrèziens en vacances », exposition du 1^{er} au 21 juin

Exposition de **photos** réalisées par **Christophe Battut** et notre graulhiérois **Vincent Buchoux** du 15 octobre au 15 novembre....

Les réalisations 2011

...les points clés

Les principaux travaux de l'année ont concerné la réfection de l'assainissement des Vergnottes. Cette opération, qui s'élève à un montant final de 52 582€, est finalement « blanche » pour la commune qui a dû batailler ferme pour faire reconnaître les erreurs d'étude et de construction lors de la 1^{ère} réalisation en 2003. Sans oublier l'aide financière du Conseil général et de l'agence de l'eau de 41 900€ pour ce projet.

Les travaux de voirie à Blanchefort et à Joujoux (photos en couverture) ont été conduits par Monsieur Saintonge, notre référent de secteur à la Communauté de communes, et réalisés par l'entreprise Siorat. Celles-ci prennent aussi en charge la réalisation de travaux d'évacuation des eaux de pluie à la « route de la Barthe ».

La loi impose la mise en place d'un plan communal de sauvegarde et d'un plan d'accessibilité voiries, espaces publics et établissements recevant du public. Ces études sont conduites sous l'égide de la Direction départementale des territoires par le biais de notre convention d'assistance technique.

Des riverains ont sollicité l'aliénation de chemins publics à la Montagne et à la Martinie. Suite à enquête publique et constat de la perte de la qualité d'intérêt général de ces chemins, leur aliénation a été acceptée. Des régularisations cadastrales ont aussi été opérées à Jumeau (déplacement de chemin) et à Bouilhac (aliénation de chemin) dans le cadre de cette même enquête publique.

Une procédure de péril a été mise en place à Charbonnel. Un bâtiment privé menaçait de s'écrouler et d'entraîner des risques pour les riverains et les usagers de la voie publique. Subsistait un problème de succession depuis de nombreuses années entre les 2 indivisaires propriétaires de ce bien et bloquait ainsi les possibilités d'intervention. Les travaux de mise en sécurité ont été prescrits par le tribunal administratif de Limoges suite à un rapport d'expertise. Les frais engendrés (4263€, dépose de la charpente par l'entreprise Bousseyroux) ont heureusement été recouvrés.

Notre « parc » de matériel technique a bénéficié cette année de l'acquisition d'une nouvelle tondeuse thermique (1780€-entreprise Juillard Condat) et d'une nouvelle étrave de déneigement transformable (8300€ HT avec reprise de l'ancienne à 1300€ et subvention du Conseil général de 3320€ - entreprise Doussaud).

L'installation d'un « point d'information » sur la place avec le plan de situation et plan des rues a été entièrement financée par les entreprises commerciales et artisanales locales: Super U (Seilhac), entreprise Bousseyroux (Lagraulière), le Domaine du Fustier (Chanteix), Patrick Rathonnie (Chanteix), Atelier informatique (Uzerche), Didier Loche (St Pardoux), Pompes funèbres Caudy (Chamboulive), Karim Machane (Lagraulière), Christine Berné (Lagraulière), Manuel Marquès (Lagraulière), Trifonélc (Lagraulière), Siorat (Ussac), pompes funèbres Uzerchoises, Aux fleurs de florie (Seilhac).



Travaux de voirie
à Joujoux

TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

- Peinture du local maître nageur et création d'une ouverture directe à l'accueil de la piscine
- Mise en place de grilles de protection aux fenêtres du club house au stade
- Aménagement et fleurissement du columbarium au cimetière (2065€ de fournitures, terrassement...)
- Création d'un déversoir d'orage « route de la Gare » (4000€ de fournitures, tranchée...)
- Réfection de la cuisine de la salle des associations (peintures, carrelage, étagères...)
- Engazonnement à la salle polyvalente et carrelage mural à l'arrière du bar
- Travaux d'isolation à la salle des associations et au stade
- Tranchée 657€ et réfection du réseau d'eau pluviale à « la Borie Basse »



Travaux au columbarium



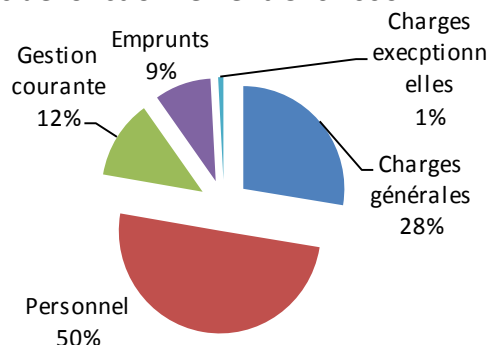
Déversoir d'orage route de la Gare

Le point sur les finances...

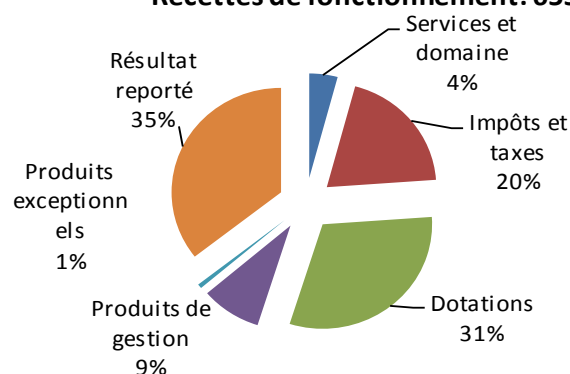
Le budget principal de la commune montre un montant de dépense maîtrisé qui s'élève au total (fonctionnement et investissement) à un montant de 615 000€ pour 760 000€ de recettes. Nous bénéficions aussi d'une assise confortable de 360 000€ en solde reporté des exercices précédents en fonctionnement. En investissement le solde négatif reporté a pu être comblé par l'excédent de fonctionnement que nous prévoyions de dégager cette année.



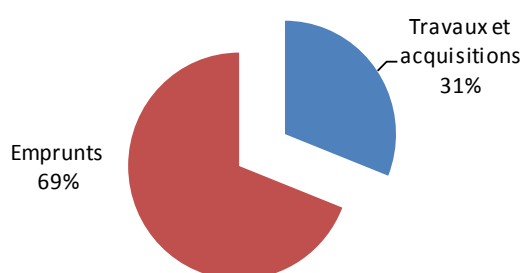
Dépenses de fonctionnement: 516 200€



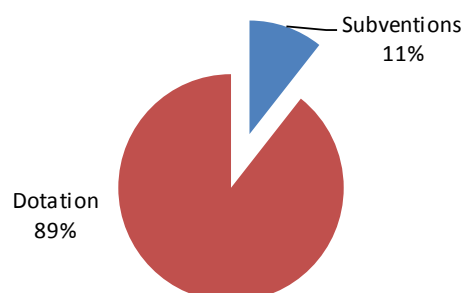
Recettes de fonctionnement: 655 500€



Dépenses d'investissement: 98 900€



Recettes d'investissement: 106 200€



Le budget annexe d'assainissement a principalement concerné les travaux des Vergnottes (voir page 4).

Celui de la caisse des écoles retrace les opérations courantes concernant le service de restauration scolaire (alimentation, personnel, redevances, fournitures d'entretien, réparation d'équipements...). Il est alimenté par le budget principal et les locations de la salle des associations, du mobilier, les dons ponctuels pour la moitié des crédits ouverts.

Le budget annexe du CCAS est utilisé pour le repas des aînés, les secours d'urgence (86€ attribués en 2011) et alimenté, outre la participation du budget principal, par une partie des ventes de concession.



Travaux et acquisitions 2011: quelques chiffres

Grilles de protection et persienne à la mairie 2944€, changement d'une porte au stade suite à effraction 530€, restauration de 2 registres d'états civils 735€ avec une aide du Conseil général à hauteur de 50%, changement des vélux salle des associations 1949€, changement des fenêtres à la piscine 1505€, réfection du chemin des Pouges 842€, mise en place d'une alarme d'urgence à la piscine 283€, changement du moteur aérotherm des vestiaires du stade 238€, nouveaux drapeaux au monuments aux morts et à l'école 180€, illuminations de Noël 530€, feu d'artifice 2400€, changement d'une pompe à la piscine 1237€, analyseur de chlore pour la piscine 1104€.

Le jour de la rentrée...



Groupe scolaire:

une école en pleine expansion...

« Cette année, l'école accueille **114 enfants** (106 l'an passé) répartis comme suivant : 23 élèves en PS-MS avec Mme BATTUT, 21 élèves de MS-GS avec Mme DUGAST, 23 élèves de CP-CE1 avec Mlle COURSIERES, 23 élèves de CE1-CE2 avec Mlle COURTOIS, 24 élèves de CE2-CM1-CM2 avec Mme LASCAUX, directrice de l'école. Un demi-poste à titre provisoire pour l'année 2011-2012 a été attribué pour répondre à cette augmentation d'effectifs. Mlle TOURNADRE a été nommée sur ce poste et a en charge des groupes d'enfants de CE1 et de CE2 tous les après-midi.

Ce début d'année a été marqué également par la préparation de la fête de la pomme et de la biodiversité qui a eu lieu le dimanche 9 octobre à la salle polyvalente de Lagraulière. Pour cette occasion, les enfants avaient préparé divers travaux et réalisé une fresque murale sous le préau de l'école sur le thème « Croquons les saisons ».

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'école poursuit son engagement dans l'éco-citoyenneté sur le thème de la solidarité. Un spectacle des enfants de l'école aura lieu le vendredi 22 juin 2012 vers 18h à la salle polyvalente de Lagraulière pour illustrer les actions réalisées pendant l'année. »

La Directrice, Marie Lascaux.

Quelques chiffres...

- ◇ Mise en place d'un auvent au modu-lobase 2155€ (entreprise Dumont)
- ◇ Acquisition d'un four mixte 3050€ (entreprise Equip'froid) et d'un chariot de transport 227€ (écotel)
- ◇ Acquisition de mobilier scolaire 1875€ (Camif collectivités)
- ◇ Montant des fournitures scolaires de l'année 6780€
- ◇ Participation de la commune au raid UNSS à Bugeat (33€ /enfant)
- ◇ Réfection d'une partie de la pelouse après terrassement 200€ (entreprise Daubec)
- ◇ Livres offerts à Noël (12€/élèves)
- ◇ Acquisition de 2 tricycles et 1 trottinette 322€ (Camif collectivités)

Depuis la rentrée scolaire, la municipalité a mis en place 2 services de restauration scolaire compte tenu de l'augmentation des effectifs. Cette nouvelle organisation des services a nécessité la révision de l'ensemble des emplois du temps du personnel communal affecté à l'école.

La prochaine rentrée sera marquée par la préparation du déménagement dans les nouveaux locaux. Le projet d'agrandissement du groupe scolaire consiste en la création d'une nouvelle cantine avec cuisine, réfectoire, toilettes extérieures/intérieures, et local rangement. Le projet vient d'être validé en Conseil municipal. Le cabinet Brudieux a été choisi comme maître d'œuvre. Les plans sont encore à l'étude. Une fonctionnalité optimum est recherchée notamment dans la partie cuisine tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Cette nouvelle partie libérera le réfectoire actuel qui sera transformé en salle d'activités, en coor-



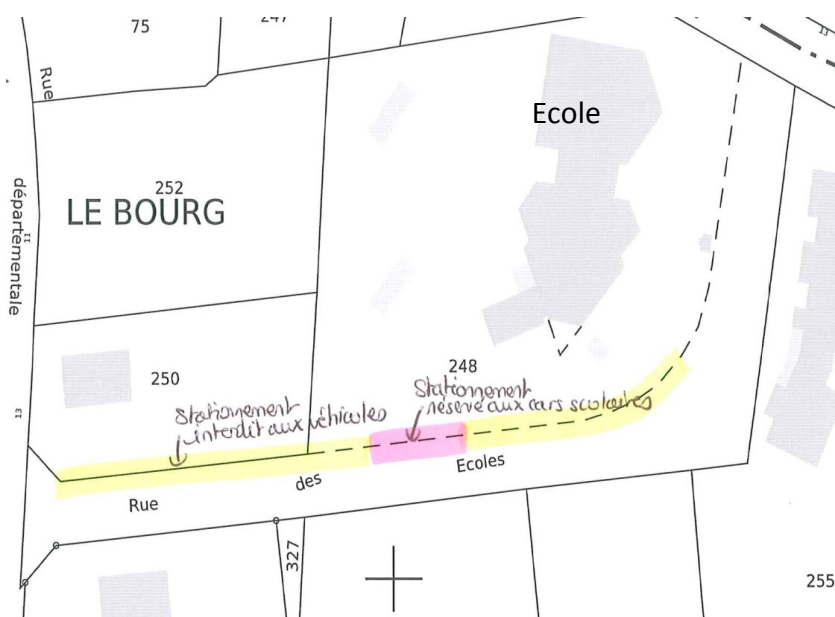
RAPPEL DES RÈGLES DE STATIONNEMENT « RUE DES ÉCOLES »

Pour la sécurité de vos enfants et pour celles des usagers de la voie, le trottoir côté école doit être laissé libre. Les parents du bourg qui viennent à pied, souvent avec une poussette, récupérer leurs enfants, doivent pouvoir circuler sans risque. Le stationnement peut être effectué sur le parking de la salle polyvalente sur les parking du bourg ou sur le parking en face de la médiathèque. Un peu de marche n'a jamais fait de mal!

Les règles de stationnement dans la « rue des écoles » sont donc les suivantes:

⇒ stationnement réservé aux cars scolaires devant le portail de l'école

⇒ Stationnement interdit à tout véhicule tout le long du trottoir côté école



Transports scolaires

Le Conseil général de la Corrèze délivre encore aujourd'hui gratuitement une carte de transport. Il prend également en charge la mise en place de transports spécifiques pour les élèves handicapés et pour les élèves n'ayant aucun moyen de transport collectif à disposition.

Le réseau départemental dispose de 3 types de lignes : les lignes régulières inscrites au Schéma Départemental des Transports, les lignes spécialisées et les « lignes de 2nd rang » organisées par des communes ou par des syndicats mais financées par le Département. A Lagraultière, la desserte du groupe scolaire et du collège de Seilhac sont assurées par le transporteur Géraudie de Seilhac.

L'inscription au transport scolaire s'opère en juillet directement auprès des services du Conseil général.

Quelques règles d'utilisation du transport scolaire: détenir un titre de transport en cours de validité avec photo et pouvoir le présenter à chaque demande du conducteur, adopter un comportement respectueux envers les autres usagers et le conducteur (être à l'heure, ne pas gêner l'attention du conducteur...), respecter la « chaîne des transports » pour les enfants de -6 ans (toujours accompagnés d'un adulte au point d'arrêt du car à la montée et à la descente)...

Consignes de sécurité

- Ne jamais se précipiter à l'arrivée du car, ni le contourner par l'avant ;
- Attendre l'arrêt complet du véhicule lors de la montée et de la descente ;
- Placer les sacs et cartables de façon à laisser libres le couloir de circulation et l'accès à la porte ;
- Attendre que le car soit parti pour s'engager sur la route.

Réglementation:

élagage en bordure de voie

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine public routier communal, les propriétaires de parcelles bordant la voirie communale sont informés de la réglementation en la matière:

« Les arbres, les branches et racines qui avancent sur l'emprise des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et les haies conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.

Aux embranchements, carrefours et bifurcations des voies communales, les arbres de haut jet doivent être élagués sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol, dans un rayon de 50 mètres comptés du centre des embranchements, carrefours et bifurcations.

Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres de haut jet situés à moins de 4 mètres de la limite des voies du côté du plus petit rayon, sur tout le développement des courbes du tracé et sur une longueur de 30 mètres



dans les alignements droits adjacents. »

Les opérations d'élagage correspondantes doivent être effectuées à la diligence des propriétaires concernés. Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutés d'office par la commune et aux frais des propriétaires.

Laissez-vous conter la vigne...

Le pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise présentait cet été au public et au groupe scolaire une exposition sur le thème de la vigne.

Les enfants de l'école primaire et de l'accueil de loisirs de Lagraulière ont participé à un atelier pédagogique qui les a mené à la rencontre de ce pan méconnu de notre patrimoine : la vigne. Si elle a aujourd'hui quasiment disparu de notre paysage, elle était omniprésente dans le bas pays corrézien jusqu'au début du XX^e siècle.

Au gré des aventures de Pépin, un petit lutin héro de l'exposition, ils ont découvert comment la vigne grandit au rythme des saisons et son histoire au fil des siècles, depuis l'Antiquité jusqu'à l'apogée de sa culture au XIX^e siècle. Ils ont pu suivre l'arrivée du phylloxéra et voir ses ravages dans nos vignes.



En pénétrant le secret de la cave des vignerons, ils ont appris les étapes de fabrication du vin et se sont familiarisés avec les outils.

Une découverte de tous les sens qui s'est achevée par la dégustation en aveugle de la moutarde violette de Brive.

La commune est désormais labellisée « pays d'art et d'histoire » par le Ministère de la Culture dans le cadre de la mise en place d'animations, conférences, visites et expositions itinérantes pour promouvoir le patrimoine auprès de la population locale et de passage.

Objectif « zéro pesticide »



Les pesticides sont présents partout dans l'environnement. Depuis près de cinquante ans, ils ont été dispersés massivement, polluant par contamination, les eaux des rivières, la pluie, l'air, l'atmosphère et les sols. On les retrouve régulièrement dans les fruits, les légumes, les céréales et les produits d'origine animale.

En 2007, le Grenelle de l'environnement propose de réduire l'exposition de la population et notamment des enfants fréquentant les lieux publics (école, stade, trottoirs, parcs, etc) en visant une réduction forte et globale des pesticides.

Depuis l'automne dernier, la commune de Lagraulière a rejoint la trentaine de communes corréziennes, de tailles diverses, dans l'opération « zéro pesticide ». Parmi les communes, déjà impliquées dans cette action, nous pouvons citer: Meyssac, Beynat, Tulle, Uzerche, Espartignac, Treignac, St Priest de Gimel, ainsi que la Communauté des communes du pays d'Argentat, etc... Des établissements comme le Haras de

Pompadour ou le lycée horticole de Vouzillac-Objat participent également à cette opération.

Pourquoi la commune s'engage-t-elle à signer la charte « zéro pesticide »?

- Pour la santé: c'est une démarche qui va dans le sens de la protection de la santé des employés communaux ainsi que de toute la population de Lagraulière,

- Pour protéger l'environnement, en particulier, les sols et le milieu aquatique. Par exemple, lors d'une pluie, les pesticides sont souvent entraînés sur et dans le sol, vers les caniveaux, les fossés et les cours d'eau. L'eau s'en trouve polluée sur des dizaines de kilomètres et nécessite alors des traitements compliqués et coûteux pour son utilisation pour l'alimentation humaine,

- Pour gérer les espaces communaux de façon plus économe.

La commune est aidée par des structures telles que FREDON Limousin (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), pour la partie technique, et Corrèze Environnement ou le CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), pour la partie pédagogique.

Dans premier

temps, Corrèze Environnement et le FREDON ont réalisé, en collaboration avec la mairie et le personnel municipal, un diagnostic des pratiques actuelles au niveau des produits utilisés par les agents municipaux. Le compte-rendu de ce diagnostic ainsi que des propositions d'actions et d'améliorations ont été présentés à la commune dans le courant du mois d'octobre.

L'étape suivante consistera à mettre en place les actions préconisées tout en sensibilisant, dans un premier temps, les agents municipaux et plus largement la population lagrauléroise.

Certes l'objectif « zéro pesticide » n'est pas une démarche qui se déploie sur un court terme mais il y a urgence à limiter et réduire puis renoncer progressivement à l'usage de ces produits phytosanitaires.

Tri sélectif, ordures ménagères, encombrants....:

...Nos déchets

Tri

Le tri du verre, du papier et des emballages s'effectue dans les colonnes des 2 points communaux de recyclage (parking de la salle polyvalente et place du Foirail). Des « réglettes » et « guide du tri » sont à votre disposition au secrétariat de mairie pour vous aider à mieux trier. 2 autres « points d'apport volontaires » ont été sollicités pour les secteurs de la Gare et Trarieux.

Containers à ordures ménagères

Une vingtaine de containers ont été installés en 2011 (Charbonnel, Lacombe, Champ de Foujanet, la Moissonie, rue Hortense Martin, route de la Barthe, Marsaleix, Chaux) ce qui porte le nombre total à plus de 80 répartis dans la commune. Le plan de conteneurisation établi avec les services de ramassage des déchets en 2009 est ainsi en phase d'achèvement. Nous rappelons que ces containers ne reçoivent que des ordures ménagères rassemblées dans des

sacs poubelle. Les autres déchets sont à trier ou à évacuer à la déchetterie. Les containers qui débordent ne sont pas admissibles de nos jours et encore moins pour les riverains. Merci de votre civisme!

Horaires

De nouveaux horaires de ramassage des ordures ménagères sont mis en place depuis le 4 mai par la Communauté de communes. Désormais, la collecte s'opère tous les mercredis entre 5h et 12h. Les tournées d'été supplémentaires dans le bourg s'effectue depuis 2011 le vendredi.

Les horaires de la déchetterie de Chamboulive sont toujours: lundi, mardi, vendredi de 14h à 17h, mercredi de 8h30 à 12h et samedi toute la journée.

Stop-pub

Un autocollant « Stop pub » à apposer sur votre boîte aux lettres distribué par la Communauté de communes est disponible en mairie.



SAISON ESTIVALE 2011

Après quelques travaux de printemps à la piscine puis l'ouverture du camping, la saison estivale a débuté sur les chapeaux de roues avec une ouverture anticipée de la piscine aux scolaires dès le 20 juin.

Avec un mois de juillet capricieux, la réglementation de l'utilisation de l'eau et des problèmes techniques en série (changement d'une pompe 1995€, acquisition d'un analyseur de chlore 1460€, formation technique de 3 jours...), le soleil généreux du mois d'août nuance tout de même la saison.

fois par semaine.

L'exercice de sécurité a eu lieu dès l'ouverture de la piscine en coopération avec le Centre de secours de Seilhac, et la participation de Damien Lecerf en cobaye. La municipalité, ses employés et le pompier Tintignac sont très attachés à cet exercice qui révèle chaque année des points à améliorer. Il est aussi très porteur pour les agents d'accueil appelés eux aussi à intervenir dans la procédure de secours. C'est pourquoi tous nos agents d'accueil sont formés aux gestes de 1^{ers} secours et à l'utilisation du défibrillateur. D'ailleurs le diplôme de

« prévention et secours civiques de niveau 1 » a été remis à Emerick Alborghetti à cette occasion suite à sa formation.

Les congés d'été ont engendré peu de perturbation dans les horaires d'ouverture au public de la médiathèque et du secrétariat de mairie grâce

au recrutement de Lorie et Chloé Lechipse.

La participation des agents techniques saisonniers a été très fructueuse. Malgré leur jeunesse, Maxime Chenou, Yohan Surget et Loïc Badal ont démontré une fiabilité notable.

La mise en valeur des potentialités de notre commune pour le tourisme est encore à développer. Rappelons que notre piscine est l'une des 3 structures de taille identique sur tout le territoire communautaire, avec Corrèze et St Martial de Gimel, et à ce jour la seule du canton. Notre camping, certes très modique, recèle pourtant des atouts majeurs: accès piscine gratuit, patrimoine local naturel et bâti important, propriété des locaux et du site...

Plein d'énergie et du « sens du service public », les maîtres nageurs, Carole Noailhac et Philippe Chateil, ont largement contribué au bon fonctionnement de notre petite structure. Ils étaient activement secondés cette année par l'équipe masculine d'agents d'accueil composée de Yohan Surget, Emerick Alborghetti et François Chateil.

C'est dans un cadre verdoyant et chaleureux que nous proposons cette année à la piscine: le prêt de matériel ludique (tapis, cerceaux, frites...), des cours de natation (enfants/adultes), une journée portes-ouvertes, l'accueil de groupes en matinée (accueils de loisirs, centres pour handicapés...), 2 fermetures plus tardives (14 juillet et 15 août), une plage horaire réservée aux nageurs 2



« Cette année encore, nous avons profité d'animations au quotidien avec les AMP (aide médico-psychologique) et les aides-soignantes. Tous les jours, après le goûter, nous suivons l'actualité avec la lecture du journal puis nous participons à des ateliers multiples. Ainsi, tous les lundis c'est l'atelier « mémoire », les mardis l'atelier « jeux d'adresse », les mercredis l'atelier « chant ». Les jeudis, avec Isabelle animatrice, il y a plusieurs activités (pâtisserie tous les quinze jours, loto de la carte de France, activités manuelles, sorties, jeux de mémoire). Les vendredis c'est le loto et le week-end, les activités sont différentes selon nos propositions. Et puis une fois par mois, nous pouvons assister ou participer à des animations festives comme avec le groupe folklorique de Saint Clément, la visite d'une classe de l'école de Naves, la chorale du club du 3^{ème} âge de Chamboulive, le loto des familles, la participation au projet national « chantons à tout âge » à l'EHPAD de Seilhac, les mini Olympiades avec les enfants de l'ac-

cueil de loisirs de La-graulière, la fête de la Saint-Jean en musique, la participation au concours local de pétanque et un stand au vide-grenier. Pour la fête de la pomme, nous avons réalisé de grosses pommes en peinture (voir photo ci-dessus). Les animaux du zoo ambulants d'Espartignac sont venus nous rendre une petite visite un après-midi. Pour la semaine du goût, la dégustation de tourteaux avec de la confiture de framboise et du cidre était au menu du goûter. Puis pour la semaine bleue, la Java des Gaspards nous a présenté son spectacle chanté et nous avons participé au loto de l'EHPAD de Viegeois.

Pour les animations à venir, nous participons à un projet régional « réaliser une carte de vœux », et nous avons notre habituel repas des familles le dimanche 11 décembre. Voilà, ce sont des animations choisies, diverses et variées qui occupent nos journées dans la joie, la bonne humeur et la convivialité. »

Les résidents



Prévention des seniors

Plusieurs réunions de sensibilisation ont été organisées par la gendarmerie de Seilhac sur le thème « prévention routière et prévention contre les risques d'atteintes aux biens ». Ouvertes à tous, ces réunions visaient plus particulièrement les seniors, qui ont fait preuve à Lagraulière d'un grand intérêt sur les sujets abordés. L'adjudant AUBERT, Commandant de la brigade de Seilhac, et le Major WOZNY, Commandant de la communauté de brigades d'Uzerche, ont animé de façon très ludique cette réunion qui a permis un véritable échange entre les expériences des quelques 60 participants. De précieux conseils ont été donnés quant aux multiples risques et arnaques qui nous guettent.

Cambriolage: appeler immédiatement le 17 de chez un voisin, ne rien toucher et interdire l'accès à toute personne, ne réaliser les travaux de réparation qu'après les constatations de la gendarmerie.

Courte absence:

- Fermer les volets et verrouiller les portes
- Ne pas laisser d'objet de valeur visible des fenêtres
- Ne pas laisser de message écrit signalant votre absence
- Laisser un fond sonore (radio...)
- Ne pas cacher ses clefs, les laisser chez une personne de confiance

Démarchage à domicile:

- Vérifier l'identité de la personne qui souhaite rentrer et qui n'est pas connue
- Demander la carte professionnelle du démarcheur, appeler la société dont votre interlocuteur se réclame
- Demander des rendez-vous et faites-vous accompagner
- Être très vigilant, ne pas signer de papier peu clair (délai de rétractation de 7 jours)

Carte bleue:

- Laisser passer une personne trop collante
- Ne pas se faire distraire
- Apprendre son code plutôt que l'écrire
- Récupérer le ticket de retrait ou d'achat
- Si la carte est avalée, appeler immédiatement la banque ou le centre d'appel

Vous êtes chez vous:

- Vérifier l'identité de la personne qui souhaite rentrer chez vous et que vous ne connaissez pas
- Demander la carte professionnelle de la personne et appelez la société dont votre interlocuteur se réclame
- Fermer vous à clef,
- Protéger les ouvertures avec des volets ou des grilles, indiquer juste un nom sur la boîte aux lettres sans autre indication, avoir une lampe électrique et un téléphone près du lit, en partant ne pas laisser les clefs sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres...

Absence durable:

- Faire suivre ou relever son courrier, ne pas indiquer sur le répondeur les dates d'absence, faire suivre ses appels
- Verrouiller les volets, les faire ouvrir de temps en temps
- Installer des lumières automatiques,
- Ne pas laisser les clefs sur les véhicules,
- Ne pas conserver d'importantes sommes d'argent au domicile
- Répertorier et photographier les objets de valeur (apposer un repère sur les meubles...)
- Éviter les cachettes classiques (chambre, salle de bain)
- Prévenir voisins et proches pour qu'ils assurent une petite surveillance
- Conserver les factures de matériel hi-fi, électroménager et objets de valeur

Vol à la tire et à l'arrachée:

- Se faire accompagner pour retirer du liquide à la banque, changer les horaires et les jours à chaque retrait s'ils sont périodiques, y aller de jour
- Recompter au guichet et non dans la rue
- Fermer son sac, le mettre en bandoulière plutôt qu'à la main
- Ne pas porter de bijoux trop voyant dans la rue
- Si vous vous sentez suivi, dirigez vous vers un endroit fréquenté
- Marcher face aux voitures, sac côté immeubles
- Méfiez-vous des mobylettes qui utilisent les trottoirs

Agression:

- Appeler au secours très fort
- Ne pas faire d'opposition
- Récupérer le maximum de renseignement: tatouage, cicatrice, véhicule...

Les artistes locaux à l'honneur



Durant un mois, nous avons pu découvrir les talents de certains de nos voisins, amis, que nous ne soupçonnions pas jusque-là. 10 ans après la 1^{ère} exposition d'artistes locaux, la municipalité a souhaité mettre l'accent sur les talents de ses administrés.

Une centaine d'œuvres ont été exposées dans les locaux de la mairie: dessins animaliers à la mine de plomb et à l'encre de Chine, émaux, peintures à l'huile, fleurs séchées sous verres, sculptures en argile cirée, fresques, collages sous verre, tableaux en argile et gouache sur papier, peintures sur bois....

Les artistes étaient Jo Moulu, Catherine Lachèze, Serge Bouyge, Florence Bourdet, les adhérents de l'atelier encadrement, Nicole Biget, Jacques Delhommeau, Marguerite Peyrat, Christiane Nicaud, Bernard Wiencke....

Nous remercions Isabelle et Didier MORERES, artistes reconnus, pour leur exposition et l'aménagement de la salle avec une structure qui a contribué grandement à la mise en valeur des œuvres.

La municipalité souhaite reconduire cette opération en 2012. Nous appelons donc les personnes qui souhaitent exposer durant l'été prochain à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie avant le 1^{er} juin.





RECENSEMENT

Laura BADAL et Marie BUGE ont sillonné les routes de Lagraulière pour effectuer le recensement dans notre commune. Nous remercions les personnes qui les ont accueillies dans les meilleures conditions. La population

totale de la commune est légalement portée à 1105 habitants au 1^{er} janvier 2012. Nous attendons le détail des chiffres de l'INSEE et leur analyse.

POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS: Pour 2010, ils étaient 97 à être invités par la municipalité à une petite cérémonie d'accueil en présence des employés communaux et présidents d'associations. Pour les nouveaux habitants installés en 2011, cette cérémonie aura lieu samedi 4 février 2012 à 11h30 à la salle des associations.

REPAS DES AINES: en 2012 il aura lieu dimanche 15 avril

Etat civil

Naissances

Maud Cadennes (31 janv.), Albert Lecerf (20 fév.), Hugo Ceyrat (8 av.), Valentine Leyssenne (25 mai), Arthur Bironne (8 août), **Angélica** Branenx (11 août), Camille Audoin (23 août), Clément Cressot (18 nov.), Romane Nadal (17 déc.)

Mariages

Cyril Maceiras Goncalves et Laura Zonard (21 mai), Loïc Gosselin et Perrine Bureau (13 août)

Décès

Jean-Claude Seaux (28 janv.), Pascal Deglave (26 fév.), Jean-Louis Gounet (23 mars), Marie-Rose Coudert (7 mai), Louis Pierrefitte (13 mai), Odette Pouget (7 juil.), Anna Gounet et Julienne Soleilhavoup (8 juil.), Jean Ceyrat (18 juil.), Marie-José Adamek (26 juil.), Eliane Doré (28 août), Roger Chèze (30 août), René Espinasse (3 sept.), Jeannine Delhommeau (7 sept.), Marie-Louise Chauffour (18 sept.), Marie-Louise Borie (3 oct.), Marie Louise Lantuejoul (9 nov.), Jeanine Goffin (13 nov.), Robert Bordes (15 nov.)

Baptême civil

Anna Charpentier (3 juin)

*Sont énoncés les actes d'état civil pour lesquels nous disposons
d'une autorisation de parution*

Histoire



" d'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules "

Le blason communal

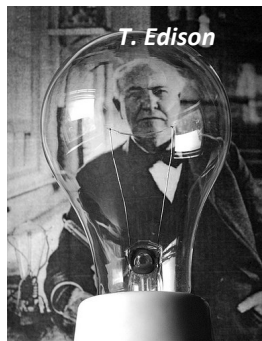
Dans le début des années 80, beaucoup de villages n'ont pas de blason communal. Pourtant le blason communal se doit d'être le symbole usuel des diverses activités d'une collectivité locale. C'est M. René Chauffour, maire de Lagraulière, qui a souhaité que notre village en soit pourvu.

Suite aux renseignements fournis par M. Guy Quincy, directeur des Services d'Archives, accompagnés d'une composition de Robert Merceron, héraldiste à Argentat, le Conseil Municipal décide, en février 1981, de retenir : « *D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules* ». Mais pourquoi?

Deux familles ont bien marqué l'histoire de notre commune, Lagraulière: les Blanchefort, puis leurs successeurs, les Bonneval.

Il n'a pas été possible de retenir les armes des Blanchefort qui sont celles de Comborn, déjà choisies et votés par la commune d'Ornac-sur-Vézère. Cette commune est le siège de leur château qui était le centre militaire et administratif de cette vicomté du XII^e siècle.

Donc Lagraulière s'est choisi comme marque symbolique *le lion d'argent sur champ d'azur des BONNEVAL* de la fin du XII^e s. au XVIII^e s.



T. Edison

Du « syndicat d'électricité »...

...au « secteur de l'énergie » !

Nous sommes au début du 20^e siècle, Thomas Edison vient d'inventer la lampe à incandescence, qui vient de disparaître. Tout le territoire reste à éclairer. La trame du réseau électrique que nous connaissons commence vraiment à se tisser dans les années 30, grâce à l'emprunt qui donne aux collectivités les moyens de financer leurs travaux. La fin de la 2^e guerre mondiale

marque un tournant avec la loi de nationalisation de l'électricité. Il faut à la fois construire les moyens de production (barrages, centrales), transporter l'énergie, interconnecter les grands réseaux, distribuer et vendre l'électricité, harmoniser les techniques, la fréquence, les tensions... Cette mission spécifique, en plein essor, nécessite une organisation particulière qui connaît encore un siècle après des évolutions notables.



Barrage du Gour-Noir

1906

La loi attribue aux communes la qualité de **maître d'ouvrage** et le **pouvoir d'autorité concédante** : elles sont propriétaires des ouvrages qu'elles construisent et peuvent concéder leur exploitation à des entreprises privées.

1928

Création du **syndicat primaire d'électricité de Seilhac**. Il bénéficie du transfert des compétences des communes qui le composent.

1936

Des **contrats de concession** définissent les prérogatives du concessionnaire (les entreprises privées d'exploitation des réseaux) et du concédant (les syndicats). Ils fixent aussi la **redevance de concession** créée par le FACé (Fonds d'amortissement des charges d'électrification).

Chaque syndicat travaille indépendamment, toutefois coordonné par le service départemental du « génie rural ».

1946

EDF devient producteur, fournisseur, transporteur et distributeur national à la place des entreprises privées. Les syndicats continuent leurs missions d'extension et de renforcement des réseaux, sans renégociation des contrats de concession.

1990

Les syndicats se regroupent sous l'égide de la FNCC (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) pour rediscuter des cahiers des charges avec EDF.

1994

Les syndicats de la Corrèze représentant 220 communes se fédèrent pour former une seule autorité concédante. Tous sauf le syndicat de la Diège (60 communes autour d'Ussel). Un nouveau contrat, et une nouvelle redevance de concession, sont signés. Les syndicats conservent la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux, c'est à dire la définition des programmes et des moyens de financement.

« Une loi du 10 février 2000 a transposé la directive européenne du secteur de l'énergie en droit français, en renforçant les attributions des collectivités concédantes. Puis une autre en 2006, prévoit le regroupement des syndicats d'électrification à la maille départementale, considérant à la fois les missions d'autorité concédante et de maîtrise d'ouvrage. Ces réformes ont abouti le 1^{er} janvier 2012 à la création de 2 syndicats : celui de la



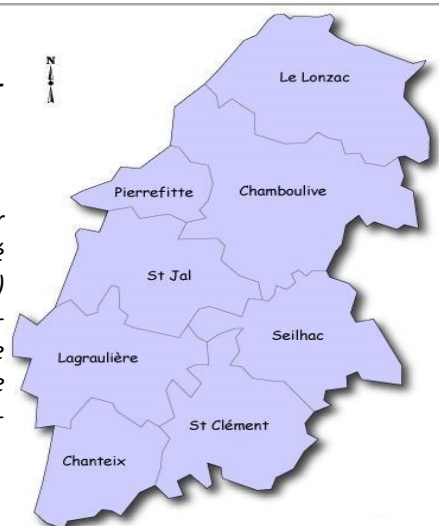
Pont du Gour-noir

Diège dans sa forme actuelle (60 communes) et un 2nd, dit départemental, issu de la fédération actuelle des 220 communes. Les syndicats primaires deviennent des « secteurs d'énergie » formant le « syndicat départemental » avec de nouvelles compétences d'actualité (défense de l'intérêt des consommateurs, économies d'énergie, éclairage public...). Le syndicat départemental administré par les délégués des secteurs fonctionnera par budgets correspondants aux besoins des secteurs d'énergie sur proposition des secteurs d'énergie eux-mêmes, définissant ainsi leur programme d'investissement, pour conserver la proximité locale indispensable. Chaque commune va être représentée au secteur d'énergie par 2 délégués et le secteur de Seilhac représenté au syndicat départemental par 3 délégués. Après une période de rodage et de fonctionnement, les 2 syndicats devaient alors se regrouper. »

M. Soleilhavoup, Président du Syndicat intercommunal de Seilhac

Composition du syndicat d'électrification de Seilhac

L'exploitation des réseaux, à partir des sites de production d'électricité (pour nous, le Gour Noir à Uzerche) expliquent la composition des syndicats d'aujourd'hui. Le nôtre ne représente pas tout le canton de Seilhac : sans St Salvador et Beaumont mais avec Le Lonzac en plus.



témoignage du Syndicat du Puy des Fourches

Le Syndicat du Puy des Fourches a été créé en 1970 par les communes de **Lagraulière, Saint Jal et Seilhac**.

Il dessert aujourd'hui les habitants de ces 3 communes et 75 abonnés des communes limitrophes, ce qui représente en période estivale jusqu'à **5 000 habitants**.

Le fonctionnement de ce service d'alimentation en eau potable est assuré en **régie** par 4 agents techniques et 1 secré-

Le réseau se compose de 159 Km de canalisations et 6 réservoirs d'un volume total de 1000 m³. Depuis 2008, 8 Km de réseaux ont été renouvelés et 3,5 Km ont été créés.

Des pertes de 1,8m³/j/km, considérées comme « acceptables », sont dues aux besoins du Syndicat (nettoyages et purges), aux fuites (vieilles canalisations



✍ Permanence 7j/7 et 24h/24

✍ Télésurveillance journalière des réservoirs et stations

✍ Relève bimensuelle des 34 compteurs de secteur par portable à distance

Source d'Espieussas

Source du Magueur

Eaux souterraines
des forages de St Jal

Eaux de surface des ruisseaux
du Yeix et de la Gorce

☛ Station de traitement de Sérézat (1971)

Ressources

Une production...

Volume produit en 2010: 2 911 158 m³

« Ces volumes sont en baisse »

Et des consommations...

Moyenne des consommations en 2011

Printemps	Eté	Automne
850 m ³ /j	1000 m ³ /j	700 m ³ /j

« La consommation maximale constatée

a été de 1320 m³ le 15 août 2003 »

« 2011 : une année exceptionnelle, des mesures exceptionnelles »

Mai 2011: totalité du débit du Yeix et de la Gorce prélevé et production de Magueur divisée

Juin 2011: niveau de Sérézat et Magueur au + bas des sécheresses 2003 et 2005

Juillet 2011: baisse des ressources de $-25 \text{ m}^3/\text{j}$ sur le Yeix et la Gorce et production de Magueur à $184 \text{ m}^3/\text{j}$. Stabilisation grâce aux pluies jusqu'au 15 août

Août 2011: approvisionnement de secours par interconnexion au SIAP du Maumont via Naves/reprise de la diminution des ressources

Octobre 2011: situation alarmante! le ruisseau du Yeix ne fournit que la moitié des volumes de début juillet et Magueur seulement $145 \text{ m}^3/\text{j}$, mais la consom-

« En dehors de la période allant du 15 juillet au 10 août, tout le reste de l'année fut particulièrement sec. Concernant nos ressources en eau, les premières difficultés apparurent dès début mai. Le 11 mai, conjointement, les maires et le Président du Syndicat ont demandé à la population de bien vouloir faire « un usage économe de l'eau potable ». Le 30 mai, Monsieur le Préfet prit un arrêté préconisant la restriction d'usage de l'eau potable. Cet arrêté n'est plus en vigueur depuis le 15 septembre. Fin juin, vos élus ont décidé d'engager un processus pour trouver une ressource complémentaire. Après consultation des divers services, les responsables du Syndicat constatèrent que seul le Syndicat du Maumont (station de l'Eau Grande à St Mexant) avait la capacité de fournir l'appoint nécessaire d'eau potable. Des travaux ont été réalisés et, à ce jour, les installations sont opérationnelles.

d'une nouvelle prise d'eau en amont d'Uzerche sur la Vézère se révèle nécessaire et rentre dans le cadre d'une démarche de mutualisation des installations avec d'autres collectivités.

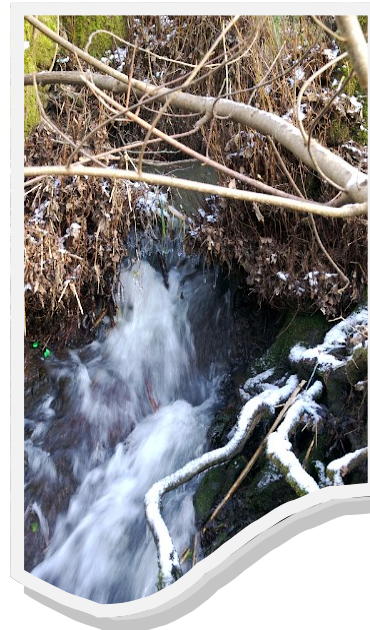
Les travaux 2011 à Lagraulière ont permis d'achever l'installation du sur-presseur au réservoir de Beauregard et l'extension du réseau (1200 m de canalisations et 8 branchements) pour un coût total de 66 975€ HT subventionné par le Conseil Général à hauteur de 13 377€. Le réseau de canalisations alimentant le village de la Peyssonnerie a été entièrement renouvelé pour un coût de 17 000€ HT subventionné par le Conseil Général à hauteur de 3 400€.

Pour 2012, sont prévus le lancement d'un diagnostic et d'une cartographie informatisée du réseau et renouvellement de vieilles canalisations.

Le Président, P. Barlerin

Quels enseignements faut-il tirer de cet épisode de sécheresse: une démographie croissante, un bilan besoins/ressources à peine équilibré en période d'étiage normal, le débit des ruisseaux du Yeix et de la Gorce régulièrement inférieur au débit réservé, des périmètres de protection impossible sur Magueur et Espieussas.

L'abandon réglementaire de 80% du volume des ressources fait que la création



Réflexion

sur le coût de l'eau potable

Exemple d'un couple avec 2 enfants

Leur consommation moyenne d'eau potable

est de 120 m^3 soit une

facturation annuelle de **282,74€ TTC**

Alors que leur accès Internet et leurs 2 portables

leur reviennent à **1140€ TTC**

A méditer ∞

Foyer Rural

« Dirigé par une équipe de bénévoles, le Foyer rural est une association qui fait partie intégrante de la vie du village. Elle a pour but d'organiser des manifestations pour l'animation du village. Nous organisons le réveillon de la **St Sylvestre**, les **foulées Graulhiéroises**, le **gala de danses** modernes, la **fête votive** et le **vide grenier** (dernier samedi de juillet), un **repas dansant** autour de l'accordéon (novembre), un **marché de Noël** (1^{er} dimanche de décembre) et plusieurs **bals folks** dans l'année. Notre association met aussi en place des **activités hebdomadaires de loisirs** détaillées dans l'agenda. Le **Club de randonneurs**, avec Jacques Delhommeau, organise des sorties le 2^{ème} dimanche de chaque mois avec 15 à 20 participants. 1 voyage par an est également mis en place par M. et Mme Mournetas. Cette année, nous avons partagé l'organisation de la buvette lors de la fête de la pomme avec l'association des parents d'élèves et le rugby. Nous apprécions l'aide précieuse des bénévoles qui se sont rajoutés à notre groupe et nous les en remercions par l'intermédiaire de ces quelques lignes. Nous remercions la municipalité et les employés municipaux d'être disponibles toutes les fois que nous leur demandons. » E. Malaterre, président



Agenda des activités

- ♦ Lundi 15h-16h **Gym douce** (Y. Chauffour)
- ♦ Mardi 15h-16h **scrabble** (O. Cessac)
- ♦ Mercredi 20h30-23h **danses trad'** (H. Chatenet, Nathalie et Françoise)
- ♦ Vendredi 14h30-17h30 **atelier d'encadrement** (C. Endean) / 18h-22h30 **danses modernes**:
 - 3/6 ans avec Sophie Lapègue, Christelle Seaux, Ophélie Surget et Ludivine Salomez (18h-19h)
 - 7/11ans avec Sandrine Bar (19h-21h)
 - 12/16 ans avec Claire Badal (21h-22h30)

Randonnées: St Jal (janv.), Lagraultière (fév.), Perpeac (mars), Lac du Causse (av.), Aubazine (juin), St Germain les Vergnes (Juil.), St Clément (Août et sept.) St Ybard (Oct.), Favars (nov.), Chamboulive (déc.)



L'atelier d'encadrement:

« Créé depuis 2006, il se réunit tous les vendredis de 14h30 à 17h30. Le principe des cours est que chacun(e) puisse encadrer les différentes œuvres qu'ils ont chez eux (aquarelles, photos, peinture images, dessins d'enfants, cartes postales...).

Les débutants apprennent les techniques de base en 1^{er}, (sur environ 2 cours !) pour, par la suite encadrer ce qu'ils désirent ou bien suivre la proposition du jour, chacun est libre de choisir ce qu'il veut faire. Rapidement le « nouveau » acquière la maîtrise du biseau droit ou du biseau classique. L'entre-aide est de mise au sein de l'atelier, et il n'est pas rare que celle qui maîtrise bien une technique vienne en aide à celle qui la découvre. Nous mettons à disposition les outils nécessaires à la construction du cadre et tous les matériaux sont achetés en grande quantité, ce qui diminue largement le coût. La cartonnnette qui sert à faire un passe-partout, le carton bois pour faire les biseaux et le carton de fond pour terminer le cadre, les anneaux, le relon... Les magasins de papiers peints nous fournissent les catalogues de présentation. C'est une véritable mine d'or lorsque nous cherchons nos couleurs ! La particularité de notre cours est de construire le cadre, de A à Z. En effet nous avons fait l'acquisition d'une machine à onglet, ce qui nous permet de terminer le cadre à l'atelier. Puis face à la pénurie de baguettes dans les différents magasins de bricolage nous nous faisons livrer les baguettes au mètre.

Nous sommes une quinzaine d'inscrits et en général une dizaine à chaque cours. Nous terminons autour d'un thé ou d'un café, et c'est souvent le moment où on se donne la bonne recette du gâteau que l'on est en train de déguster.

Cet été nous avons exposé à la mairie avec d'autres artistes de Lagraultière, et c'est avec étonnement que les visiteurs ont pu observer toutes les différentes techniques qui existent en matière d'encadrement.

Nos ateliers sont ouverts à tous, et c'est avec plaisir que nous vous recevrons si vous voulez venir nous voir construire nos cadres! » Cathy Endean, animatrice

Danses trad' :

« Rendez-vous tous les mercredis soirs à 20h30 (sauf pendant les vacances scolaires), à la salle des associations. Musiciens, accordéonistes chromatique et diatonique, cabretaire, violoneux, originaires de Lagraultière, Condat et Vigeois font évoluer danseurs et danseuses de tout âge. Les animatrices, Nathalie et Françoise, s'adaptent au niveau de chaque participant, de l'initiation à l'approfondissement. Nous remercions particulièrement tous ces bénévoles qui se retrouvent aussi le mardi soir à Condat pour animer le même type d'atelier. Un groupe de Montauban a été accueilli sur les 2 communes en avril. Ce moment d'échange de traditions a été très fructueux et s'est déroulé dans une ambiance conviviale. C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons tous ceux qui veulent nous rejoindre. » Henri Chatenet.

Club de Karaté

Tulle-Lagraulière

Adapté à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une « école de vie » chère aux arts martiaux. Presque 50% des effectifs sont des enfants, ils y trouvent là une pratique éducative et ludique qui permet de canaliser leur énergie, attention et concentration. Elle améliore aussi la motricité, la synchronisation des bras et des jambes, et les aide à construire leur confiance en eux. Les enseignants sont tout spécialement sensibilisés à ce public.

Les féminines représentent 30% des effectifs. Bien-être, self-défense, activité physique complète, confiance en soi sont parmi les bienfaits d'une pratique régulière. Les séniors sont de plus en plus nombreux à pratiquer le karaté. La Fédération Française de Karaté et disciplines associées répond aux attentes de chacun, que vos aspirations aillent vers une pratique compétitive, traditionnelle, de loisir, ou vers une recherche philosophique. La

pratique martiale est depuis longtemps considérée

comme une excellente activité sportive, source de bonne santé. Les contre-indications sont peu nombreuses et le certificat médical obligatoire délivré par votre médecin attestera de votre aptitude à cette pratique. L'attention du professeur, Georges LEMEHAUTE Georges, 3^{ème} dan - diplômé B.E.E.S.1, respect entre pratiquants, normes strictes d'hygiène et sécurité, suppriment les principaux risques d'accident. La Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées est forte d'environ 210 000 licenciés dans près de 4000 clubs (+ 12% l'an).



Entraînements tous les lundis

18h-19h: enfants / 19h-20h30: adultes

Cotisation annuelle (Fédération Française, assurance comprise, Ligue du Limousin et Club):

- enfants jusqu'à 12 ans: 80€,
- de 12 à 18 ans: 100€,
- au-delà: 150€

Pour tous renseignements:

Jacques au 06 76 43 89 64

Corrèze Crapahut

Le 3 avril c'était la virée annuelle avec plus d'une vingtaine de véhicules.

En 2011, le Club a participé au 1^{er} rassemblement national de Vitara à Seilhac et au Téléthon.



Nouveau!



Cours de sophrologie

tous les mardis

salle des associations

18h30 à 19h30

par la professeur Jos

06 14 41 92 53

Sophrologie

L'association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance

L'ANACR a été créée à la fin de la 2^{de} guerre mondiale. Composée en 13 comités intercommunaux dans notre département, elle rassemble les personnes qui ont fait « le maquis » pendant la période noire de la guerre de 39/45. Le comité de St Mexant rassemble 7 communes, dont celle de Lagraulière, et se compose de 19 anciens combattants encore parmi nous, et 65 adhérents qui permettent la survie et la continuité du devoir de mémoire que nos anciens voulaient et veulent tant nous transmettre.



« Connaissance de la Résistance »

Une journée d'étude a été organisée par l'ANACR Corrèze le 21 mai à Lagraulière sur les « crimes de guerre » de Tulle, le 9 juin 1944, et d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, par les unités de la division S.S « Das Reich ». 4 intervenants principaux ont exposé: Pascal Plas, historien au Centre de la Mémoire d'Oradour (CMO) a rappelé l'essentiel des causes et des faits, tandis que Richard Jezerski, Directeur du CMO, a exposé sur le « fait mémoriel et sa transmission », puis le secrétaire général de l'ANACR, Jacques Varin a débattu sur « l'imprescriptibilité des crimes de guerre », et enfin est intervenu Bruno Katheuser, historien Belge et auteur d'ouvrages de référence sur le drame de Tulle. Cette journée a été animée par la chorale de Châteauneuf-la-Forêt venue interpréter la chanson d'Oradour et la projection du film de Jean PRADINAS, « La mémoire des vivants ».



« Les Résistants du maquis FTPF de Moulzac »

Projet initié il y a 2 ans, le Comité intercommunal ANACR a inauguré le 11 juin, une stèle en mémoire des résistants du maquis FTPF sur un haut-lieu de résistance dans la commune de Chanteix, à Moulzac. La stèle a été dévoilée par 2 anciens du maquis, René Guillaumie et Robert Valéry. Cette action de mémoire et de civisme a été célébrée en présence d'une trentaine de porte drapeaux, des autorités civiles et militaires, d'élus du Conseil général et des communes voisines, du sénateur, de la Direction départementale de l'UFAC, de la Direction départementale de l'ANACR, de nombreux comités, de résistants et de leurs familles.



La Boule graulièreoise

« Les 5 concours organisés cette année étaient tous « open », c'est-à-dire ouverts à tous, licenciés et non licenciés. Nous rappelons que les enfants sont autorisés à jouer à partir de 12 ans. L'ambiance est toujours au rendez-vous. Nous sommes heureux de constater une augmentation des effectifs de licenciés. Les concours sont annoncés dans la presse et par voie d'affichage chez les commerçants de Lagraulière. La saison 2012 reprendra en avril. Que vous soyez débutant ou aguerri, venez toutes et tous nous rejoindre au stade municipal à notre « club-house ». Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 98 98 43 ou au 05 55 73 77 63. Meilleurs vœux 2012. » Le Président, François Jurbert.

Club

Doux Printemps

Le Club vient de fêter ses 30 ans avec toujours le même esprit de solidarité, de convivialité et d'amitié. L'anniversaire des 30 ans organisé à la salle polyvalente a été mémorable et présage de beaux augures pour les années à venir. Le club se retrouve tous les jeudi après-midi à la salle des associations pour un moment d'échanges, de jeux de cartes... autour d'un bon goûter à chaque fois. Les anniversaires des membres sont fêtés tous les mois. Le club organise aussi un repas dansant mensuel dont le désormais traditionnel « repas farcidures », ainsi qu'une sortie par an, cette année le restaurant d'Atur était au programme. Le club participe à la journée annuelle d'animations intercommunale SELUTREVI avec les clubs des cantons de Seilhac, Lubersac, Treignac et Vigeois. Le club rappelle que ses activités sont ouvertes à toutes et à tous. L'important étant d'être heureux de se retrouver.

Repas farcidures 2011-



Le ballon ovale à l'honneur

Ecole de rugby:

entente Naves - Seilhac - Lagraulière

La réunion préparatoire qui s'est déroulée au stade du CAG le 3 septembre, a permis de vérifier que nous compterons encore cette année sur le concours d'une quarantaine de bénévoles pour l'encadrement sportif et administratif de nos jeunes joueurs. Une organisation encore plus performante et plus collégiale a été mise en place pour aider chaque catégorie et faciliter le fonctionnement général, par la mise en place de 5 commissions.

L'engouement des enfants et de leurs parents pour notre magnifique sport ne se dément pas pour cette nouvelle saison. L'Ecole de Rugby pourra compter sur un effectif d'environ 130 jeunes licenciés répartis dans les catégories -7ans, -9ans, -11ans, -13ans, -15ans. Cet effectif en nombre et en qualité présage de bons moments et de beaux succès pour cette jeunesse, comme démontré dans les premières rencontres.

Le travail de l'Ecole de Rugby, depuis plus de 20 ans, permet aujourd'hui à nos 3 clubs de maintenir un effectif enviable avec une ossature non négligeable de joueurs formés par ENSL - Ecole de Rugby.

Les plus jeunes des éducateurs sportifs ont déjà participé aux premières formations FFR pour l'obtention de leurs différents brevets fédéraux. Rappelons que notre Ecole de Rugby fait partie d'un panel labellisé par la Fédération Française de Rugby.

Pour les événements de ce début de saison, notons une démonstration des -7ans à la mi-temps de la rencontre Naves AC - CA Lagraulière du 30 octobre, le traditionnel Loto, le Noël avec gouter et cadeaux, le repas annuel le 11 février à Naves.

Merci d'avance aux 3 municipalités et aux 3 clubs pour leur aide et de leur soutien. Merci aux éducateurs pour leur dévouement. Merci aux parents pour leur Confiance.

Les échos du C. A. G.

Bravo et merci aux entraîneurs et joueurs pour la saison qu'ils nous ont fait vivre. Le but est atteint, nous montons en P H, et la cerise sur le gâteau, nous avons joués au stadium la finale territoriale contre Meymac. Résultats de la saison 2010/2011: sur 16 matchs, 12 victoires, dont 5 à l'extérieur, et 4 défaites. Nous avons aussi participé aux 32^e de finale du championnat de France à Luzech contre une équipe de Midi-Pyrénées, Les monts de Lacauene, hélas, défaite 23 à 17, mais nous avons passé une bonne journée.

Quelques chiffres: 154 licenciés, joueurs, éducateurs, entraîneurs, et dirigeants. 59 joueurs seniors, 72 jeunes de l'école de rugby et du CCR, 2 entraîneurs, 13 éducateurs et 1 éducatrice dont 3 nouveaux ont obtenus avec succès leur diplôme, 10 dirigeants ayant accès terrain dont 1 directeur de match, 1 arbitre en cours de formation, 3 lca.

Fabrice Daubec et Jean-Luc Nussas ont décidé d'arrêter l'entraînement. Nous les remercions pour tout le travail effectué, la preuve est là, nous accédons à la PH cette année, ils méritent vos applaudissements. Notre nouvel entraîneur Julien Bayle arrive du Sporting club Tulliste, nous lui souhaitons la bienvenue. Thomas Maldelmont se propose de l'aider et de s'inscrire à la formation d'entraîneur. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux joueurs qui viennent de signer au CAG. Jean Luc Nussas,

Pascal Plazanet, Sébastien Glouton et Patrick Gabino se proposent pour l'encadrement de l'équipe réserve. Actuellement nous sommes 6^e au classement pour l'équipe première et 8^e pour la réserve à une journée de la fin des matchs aller.

Merci à la municipalité pour ses aides financières et techniques. Merci aussi à nos sponsors, et à toutes les personnes qui nous aident bénévolement. Merci à ces bénévoles et précurseurs du Rugby en milieu rural: rendons hommage aux personnes qui le 11 Mars 1972 ont créé le CAG. Rappelons-nous du 1^{er} bureau: Lucien Fourche (Pst), Lucien Buge (V-Pst), Alain Boisserie (sec.), Alfred Bossoutrot (très.). Membres: Daniel Ferrière, Henri Feugeas, Gabriel Laurent, Michel Meyrignac, René Chauffour, Raymond Pouget, Michel Hurez.

En 2012, nous fêterons les 40 ans du club. Ce sera aussi une AG électorale avec renouvellement complet des membres du bureau. Tous ceux qui veulent participer à la vie du club, préparez vous à prendre la relève de certains anciens qui veulent prendre un peu de recul avec le Rugby.

Dirigeants et joueurs vous souhaitent une bonne et heureuse année, et surtout une bonne santé à tous en espérant vous voir toujours plus nombreux autour de la main courante du stade pour soutenir votre équipe.



Jeff TORDO plantant l'arbre de l'amitié en compagnie de la famille du regretté Louis TOFFA et des membres de l'école de rugby

TOURNOI INTERNATIONAL

Louis Toffa

Notre école de rugby a l'habitude d'organiser un tournoi des 6 nations tous les 3 ans pour le week-end de Pâques. Cette année, et en mémoire à notre ami anglais Louis TOFFA disparu récemment, Christian GUYONNET et l'école de rugby NSL décidèrent de convier les équipes écossaise, irlandaise, galloise et deux équipes anglaises car les italiens n'ont pu se déplacer. Pour immortaliser la complicité franco-anglaise, « un arbre de l'amitié » fut planté. Pour cette occasion Jean-François TORDO, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby, a eu la gentillesse de se déplacer.

De 2 011 ...

Ce fut une année faste pour l'Association des Parents d'Elèves.
Toutes les manifestations organisées ont connu un vrai succès en dépit de conditions climatiques souvent peu favorables.
Ce sont ainsi plus de 6 000 € qui ont pu être versés au profit de nos écoliers (transports, sorties, raid, cadeaux à l'occasion de Noël, cadeaux pour les élèves de CM2 ayant quitté l'école).

Le Bureau a été renouvelé
le 8 septembre dernier :

Président

Patrice Dugast

Vice-Président

Patrick Gabino

Trésorière

Marianne Meyrignac

Trésorière adj.

Katushka Rzepka

Secrétaire

Emilie Pierrefitte

Secrétaire adj.

Elodie Plazanet

La rentrée fut par marquée la création de notre site internet
www.apelagrauliere.com

Nous souhaitons que ce site devienne un lien essentiel d'informations et de communication avec les parents.

Vous pourrez retrouver entre autres : nos manifestations, nos réunions, l'actu de l'école, des liens utiles.



Samedi 26 novembre, notre loto a connu un vif succès (comme vous pouvez le voir ci-dessus).
300 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour tenter leur chance.
Elles ont ainsi pu voir à l'œuvre une équipe de «tee-shirts roses» très dynamique et très efficace.

... à 2 012

A noter
sur
votre
Agenda

Samedi 18 février 2 012

CONCOURS DE BELOTE

organisé par l'APE au Club House du CAG
Réservez votre soirée. Faites chauffer les cartes !

Samedi 9 juin 2 012

**2ème CONCOURS
de PETANQUE
de l'APE**

**Concours pour les enfants
de l'école**

Le soir, retransmission de
la finale du Top 14

Dimanche 18 mars 2 012

5ème TRAIL DE LA FORET DE BLANCHEFORT

Départ dans le bourg. Venez nombreux encourager les participants.
Les enfants de l'école, eux, courront au profit de l'association ELA.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année !



COMITÉ DE JUMELAGE D'HILPOLSTEIN

L'ANNIVERSAIRE DE 10 ANS D'AMITIÉS



Les Maires d'Hilpoltstein et de Lagraultière après la signature devant les élus du Canton et les présidents du jumelage 08/13/2011

La présidente, Marie-Paule Vergne nous raconte la réception de nos amis allemands du 11 au 16 août.

« Après 14h de voyage, et une courte allocution de bienvenue prononcée par la 1^{ère} adjointe au Maire de Seilhac, un apéritif dinatoire en plein air offert par la municipalité a ouvert les festivités. Le Cantal était au programme des visites du lendemain. Après les fermes moyenâgeuses de la Xaintrie, des spé-

cialités ont été dégustées dans le magnifique Château de la Vigne à Salers, avant de terminer la journée par un souper à la mairie de Lagraultière.

La visite du canton débuta à Chamboulive, où M. Ayello, nous a fait partager sa collection de cactées en nous accueillant dans ses serres et son parc. Puis, Mme Rondeau a conduit la visite de l'Eglise. Un pique-nique, étoffé par, un apéritif offert par les « Jardiniers du Puy Mézier » et la commune de Pierrefitte, et par le dessert apporté par des élus de Chamboulive, s'est déroulé de façon extrêmement conviviale, sous les arbres qui entourent la Chapelle du Puy St-Damien. Par un temps magnifique, nous avons rejoint Beaumont pour une visite de l'église et du gisant, puis le musée d'A. Paucard à Saint-Salvador où nous attendaient des rafraîchissements. Le groupe a gagné les Bordes de Saint Clément à la découverte de la fabrication du papier à la main chez M. Gouy. Le maire d'Hilpoltstein, M. Mahl, et 8 conseillers municipaux, nous ont rejoint à la salle des fêtes de St Clément, où la municipalité nous offrait le souper.



Dimanche matin, tout le monde s'est retrouvé pour une visite guidée et traduite du Marais du Brezou à Chanteix. Après un apéritif dans la salle de la mairie, quelques un d'entre nous sommes restés au « Festival de la Pomme de Terre », où le groupe de « Tambours d'Hilpoltstein » se produisait. C'est à St Jal qu'ont été organisées les festivités commémorant le 10^{ème} anniversaire de notre jumelage. Le groupe folklorique « La Mainada » de St Augustin et « Les Tambours » ont animé cette soirée avant de laisser la place aux signatures, discours, cadeaux précédant un copieux buffet. »



LE CHANT, Colette Puyamont

Prix d'encouragement de la Fédération départementale des clubs des aînés ruraux de la Gironde

La technique vocale s'apprend au conservatoire

Se limiter à ses aspects vibratoires,
S'exposer aux regards une étape à franchir,
Chanter juste ou faux n'enlève pas le plaisir.

Pour un bien-être physique, savoir chanter
C'est renforcer sa joie et la faire rayonner
Et de prendre conscience de ses émotions
Egalement bien gérer sa respiration.

Chantonner c'est le plaisir d'apaiser l'esprit

De se laisser aller dans la joie de l'instant

Tout en canalisant son trop plein d'énergie
Savourer tous ces bons moments bien calmement.

Le chant peut s'avérer une bonne thérapie
Permettant l'amélioration du rythme de vie
Nul besoin d'intuitions pour tirer de sa voix
Un bonheur obligeant à rester maître de soi.

Avec voix de ténor, baryton ou basse
Tout individu dispose de notes fredonnées
Et plus ou moins facilement il les passe
Avec une grande sensation coordonnée.

Tout en conservant un bon esprit amateur

L'essentiel c'est pouvoir chanter avec son cœur

Il n'est pas nécessaire de connaître la musique
Pour lancer sa mélodie d'un air dynamique.

Quels que soient votre âge et votre niveau « le chant »

Mène à se libérer de toutes ses tensions
Sentir à l'intérieur de soi un changement
L'antidote de tristesse est « consolation ».

26e édition de la fête de la pomme

Après Tulle, en 2010, qui célébrait le 25e anniversaire, la commune de Lagraulière a été choisie, en 2011, pour accueillir la 26e édition de la fête de la pomme, qui s'est déroulée le 9 octobre 2011.

Cette manifestation est organisée, tous les ans dans une commune différente au début de l'automne, par la Ligue de l'Enseignement de la Corrèze et Corrèze Environnement.

Toute la population de Lagraulière était invitée à participer à la réussite de cette journée.

Plusieurs animations étaient proposées, tout au long de la journée, autour de l'école, de la salle polyvalente et de la médiathèque: stand de maquillages par les parents d'élèves, présentation des travaux des élèves de l'école autour du thème de la pomme (fresque murale, concours de dessins, de pâtisseries...), lecture aux enfants par l'association « Lire et faire lire », danses trad' par le foyer rural, présentation des travaux des résidents de l'EHPAD,

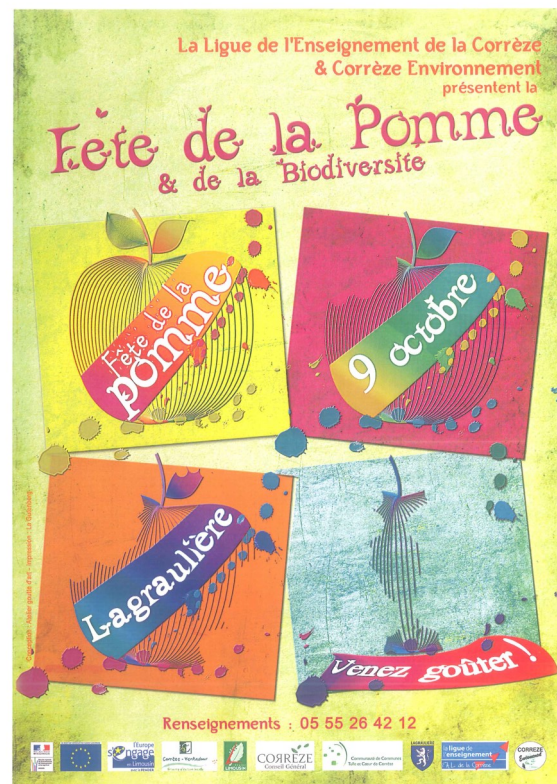
visite d'un verger conservatoire de variétés anciennes.

Fruits d'automne et biodiversité

La salle polyvalente et les chapiteaux alentours accueillait des stands installés par des associations ayant pour lieu commun la pomme et de la biodiversité: les Croqueurs de pommes, les jardiniers de Puy Mezier, Corrèze Environnement, la ligue de protection des oiseaux, le Rucher limousin, Voilco Aster, Battement d'ailes, la Librairie Chantepages, le lycée horticole Objat-Voutezac. Jean-Claude Chataur et la FAL présentaient les anciennes variétés de pommes corréziennes.

Des spectacles aussi...

Certaines animations avaient été



décentralisées à la salle des associations avec, dès le samedi soir, un concert de musique où, malheureusement, le public a quelque peu fait défaut. Un spectacle, pour petits et grands sur la transformation des objets en instruments de musique, était proposé dans la même salle, à deux reprises, au cours de la journée de dimanche.

Jus de pomme « maison »

Bien évidemment, le pressoir avait une place primordiale au cours de cette fête où chacun pouvait, en amenant ses fruits, repartir avec « son » jus de pomme. Pour ceux qui n'avaient pas prévu, il était possible de déguster et d'acheter du jus de pommes fabriqué avec des pommes non traitées. Le repas, servi à midi, a participé amplement à la complète réussite de cette journée. Repas élaboré entièrement autour de la pomme (de la pomme à chaque plat) qui a été apprécié par plus de 200 convives amateurs de fruits d'automne et de biodiversité.



Rucher Limousin

« La FAL a invité le Rucher Limousin pour présenter ***l'abeille et son environnement***. Au cours des réunions préparatoires une ambiance animée et conviviale s'est imposée. L'installation et la mise en place ont duré 2 jours. Tous les participants ont œuvrés avec efficacité. Dimanche, jour de l'inauguration, quelque mille personnes ont visité notre présentation.

Le lundi était consacré aux enfants des écoles. Nous avons reçu 5 classes de Lagraulière avec leurs enseignants. Les écoliers, très attentifs et disciplinés, ont regardé et touché les instruments relatifs à l'apiculture. Des abeilles, prisonnières dans un ruche vitrée se sont laissées caresser par beaucoup de petites mains. Ils ont aussi pu goûter aux produits des abeilles: la « propolis » et surtout du « miel ». Les 2 guides apiculteurs ont partagé un peu la vie des élèves et de leurs enseignants pendant cette journée. Ils ont pu admirer les œuvres dédiées à la « pomme » et surtout et surtout l'idée géniale du « pommomètre ». Nous avons apprécié en guise de remerciements la chorale de nos jeunes visiteurs. Le Rucher Limousin remercie toute ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation enrichissante. En particulier Madame le Maire, ses collaborateurs, les enseignants et toutes les associations de Lagraulière. »



Les Croqueurs de Pommes de la Corrèze

« Nous sommes une association départementale de sauvegarde du patrimoine génétique fruitier régional qui participons, comme les années précédentes, à la fête de la pomme. Nous avons présenté 80 variétés de pommes dont 35 variétés corréziennes, ainsi que des poires, noix et châtaignes. Malgré le temps peu clément, nous avons eu des contacts enrichissants avec le public. Certains sont venus avec leurs fruits pour identification, d'autres tout simplement pour découvrir certaines variétés et prendre des conseils. Les membres de l'association remercient la FAL et la municipalité de Lagraulière pour l'organisation de cette fête et vous présentent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2012. »



Les jardiniers du Puy Mézier « Nous avons présenté cette année, selon la tradition, notre collection de cucurbitacées : grosses, petites, rondes, longues, courtes, lisses, verruqueuses, vertes, jaunes, blanches, roses, rayées, unies, comestibles, ornementales... En complément, une grande variété d'oignons, aulx et échalotes, du doux au piquant. Et, une fois n'est pas coutume : un ensemble d'une soixantaine de fruits sauvages récoltés en Corrèze (les jardiniers sont un peu botanistes!) ; un document sur le sujet était offert aux visiteurs. Rendez-vous à la prochaine fête de la pomme (fruit complexe). Un grand bravo à nos deux sympathiques et efficaces organisatrices, sans oublier la municipalité et le personnel communal. »



La Forêt de Blanchefort, le moulin du Mazel, la Tour de Coulaud, le Chemin du Picoulet, le sentier des étangs

Balades et randonnées



Jusqu'ici 3 chemins de randonnée étaient répertoriés. Le plus connu, la « Forêt de Blanchefort » est sans nul doute le plus « nature » de nos sentiers qui traverse cette partie de notre territoire classée « zone naturelle d'intérêt écologique, faunique et floristique ». Les 2 autres chemins balisés sont intercommunaux. Le « Moulin du Mazel », passe à l'ancienne Gare de St Clément et la « Tour de Coulaud » sur une partie de la commune de St Jal.

En 2011, 2 autres chemins de randonnée ont été balisés par des bénévoles. D'abord, le « Chemin du Picoulet » qui traverse les villages de la Borie Basse, Foujanet et la Croix Vielle. Et, le « sentier des étangs » qui longe le château de Bellefont, figure historique de notre patrimoine, passe par « Bussières » de St Clément et va jusqu'à « l'étang neuf » de Seilhac. Les fiches techniques de ces différents parcours seront finalisées début 2012. Ces balades permettent de découvrir la commune de manière différente et de profiter de ses paysages variés, en traversant des villages typiques avec leurs fours à pain, leurs puits... et en découvrant notre patrimoine bâti et naturel. Soulignons que les randonneurs participent à la survie de nos chemins et au fonctionnement de nos commerces.



Journée du patrimoine

Visite guidée de l'Eglise

Grâce à la généreuse participation de Colette Guillou et Jacques Delhommeau, une visite guidée de l'Eglise a été organisée comme chaque année avec toujours autant de succès. La beauté et la richesse de cet édifice du 12^e siècle ne cesse d'intéresser la centaine de visiteurs accueillis tout au long de cette journée.

Exposition: l'eau et les objets anciens

Suite à l'exposition sur l'eau prêtée par Vézère Ardoise, des objets anciens se rapportant à l'utilisation de celle-ci ont aussi été exposés lors de cette journée. Les élèves de l'école ont ainsi pu les découvrir sous la houlette de Jacques Delhommeau.

